Formation réception, conformité, vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants

Objectif :

Généraux

Connaître la réglementation relative à l'utilisation et au contrôle d'un échafaudage. Connaître les techniques de montage d'un échafaudage. Connaître les différents points de contrôle permettant de s'assurer du bon montage et de la pérennité de l'échafaudage. Acquérir les compétences nécessaires afin d'assurer sa sécurité.

Opérationnels

Le stagiaire sera capable de

La Formation Initiale (FI) et Formation Recyclage (FR). La formation réception, conformité, vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants permet d'acquérir les instructions de de réception, du contrôle et de l'utilisation des échafaudages dans le respect des règles de sécurité conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux recommandations de la CARSAT.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Tous salariés amenés à réceptionner, vérifier et utiliser les échafaudages

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Méthodes pédagogiques :

Films, projections et équipements pédagogiques.

Exercices et mise en situation des participants sur des vérifications

Moyens d'évaluation :

Evaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposée.

Après examen :

Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Formation à l'utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant…

Débouchés :

Peintre, agent de maintenance…

PROGRAMME

Théorie :

- Législation, réglementation et recommandations de la CNAM (R408 Législation en vigueur) ;
- Enoncer les principaux risques ;
- Les différents types de matériel ;
- Accent mis sur les échafaudages fixes ;
- Technologie des structures existantes ;
- Composants traditionnels ;
- Préfabriqués, spécifiques ;
- Mécanismes des électrisations ;
- Les mesures de prévention ;
- Protection collective ;
- Protection individuelle ;
- Montage et démontage ;
- Organisation du travail ;
- Construction d'un échafaudage (intérieur/extérieur) ;
- Règles pratiques ;
- La stabilité d'un échafaudage ;
- Les appuis ;
- Le contreventement ;
- L'amarrage, l'ancrage ;
- Efforts transmis à l'échafaudage ;
- Les accès ;
- Rôle et responsabilité de l'utilisateur
- Les vérifications et l'entretien.

Pratique :

Les exercices pratiques sont les suivants :

- Baliser le chantier
- Porter ses Equipements de Protection Individuelles (EPI)
- Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudage (dont adéquation)
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation
- Signaler les situations dangereuses
- Informer le responsable du chantier.
- Savoir réagir en cas de danger immédiat.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe :	2 à 6 personnes maximum
Durée formation :	à partir de 14 heures
Lieu :	Intra ou Interentreprises
Dates :	consultez notre planning ICI
Tarif :	Nous contacter

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

ALYENCE Formation ORGANISME CERTIFIÉ
Formation professionnelle
VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure
SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134
Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - Fax : 33 (0)4.72.79.05.83
E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com